



## CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX TAR

**Société Nantaise de Tir le 29 Avril 2018**

**Gestion Sportive 2017/2018**

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Les Championnats Départementaux TAR auront lieu le 29 Avril 2018 à la Société Nantaise de Tir, La Jonelière 44240 La Chapelle sur Erdre.

Le déroulement du Championnat se fera selon les règlements de la Gestion Sportive 2017/2018 et du règlement TAR en vigueur. Munis de leur licence, les tireurs devront se présenter au bureau de contrôle des armes.

**Date limite d'engagement le vendredi 6 avril 2018.**

*(Aucune inscription ne sera prise après cette date ou le jour J des compétitions.)*

**Les inscriptions dans les séries se feront dans l'ordre de réception des fiches d'inscriptions dans la limite des places disponibles dans chaque série.**

*Possibilité de rajout de séries sous réserve de la gestion sportive.*

Engagement unique par discipline est de : **9.20 €**

Engagement équipes : gratuite, à envoyer obligatoirement en même temps que les feuilles d'engagements.

**Les feuilles devront être dûment complétées sous le format Excel (sans oublier le n° de licence correct) et devront être envoyées par mail à la gestion sportive :** [cd44.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:cd44.ligue@tirpaysdelaloire.fr)

**Le règlement devra se faire par virement bancaire au plus tard le 19 avril** en ajoutant une demande d'envoi d'information de ce règlement par mail aux destinataires [tresoriercdtir44@gmail.com](mailto:tresoriercdtir44@gmail.com) et [cd44.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:cd44.ligue@tirpaysdelaloire.fr). Si besoin d'une facture en amont ou si impossibilité d'effectuer un virement, se rapprocher de la gestion sportive dès l'envoi des feuilles d'engagements.

**Aucun paiement ne sera pris le jour J.**

**Important :** Tout club n'ayant pas réglé sa facture relative à la compétition conformément à la notification ci-dessus se verra refuser l'accès au pas de tir pour ses tireurs.

Le Comité départemental CD44 assure les inscriptions aux épreuves régionales. Aucune inscription individuelle, hors de ce circuit ne sera prise en compte pour l'échelon régional.

*Concernant la restauration, possibilité de réservation de repas à la SNT. Prix 14 euros.*

*Réservation au plus tard 10 jours avant la compétition.*

*Contact : [nicoclico@hotmail.fr](mailto:nicoclico@hotmail.fr) ou [sntjoneliere@gmail.com](mailto:sntjoneliere@gmail.com)*

Cordialement,  
La Gestion Sportive,

CDTIR 44

Association déclarée le 9 Janvier 1974 – N°05512